



Le tri sélectif et ses idées reçues !

Depuis la mise en place de la collecte sélective en porte à porte, vous êtes nombreux à pratiquer le geste de tri et nous vous remercions de votre participation.

Au centre de tri des recyclables, une partie du tri est réalisé à la main par une vingtaine de salariés. Il est donc nécessaire que les bacs jaunes contiennent seulement des produits recyclables et surtout pas de verre ou de reste alimentaire. Merci de respecter ces consignes afin de permettre aux trieurs de travailler dans de bonnes conditions.

Pour tout renseignement sur le tri, vous pouvez contacter les services de la communauté de communes au **02 98 21 34 49** ou bien aller sur le site internet : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr>

1	Il faut laver ses emballages avant de les jeter ! INUTILE ! Evitez de gaspiller de l'eau. Il suffit juste de bien vider votre boîte de conserve ou votre pot de confiture
2	Il ne faut pas mettre les emballages gras dans le bac jaune ! FAUX ! Même gras, les bouteilles d'huiles en plastique, les flacons de ketchup ou de mayonnaise sont recyclables.
3	Je peux imbriquer mes emballages ! FAUX ! Les emballages ne doivent pas être imbriqués entre eux car cela pose des problèmes une fois arrivé sur la chaîne de tri. Pour optimiser le volume de votre bac, vous pouvez écraser vos emballages cartonnés et vos bouteilles plastiques.
4	Je mets tous mes déchets dans mon bac vert car ils seront triés ! FAUX ! Une fois collectées, les ordures ménagères ne sont pas triées.
5	Tous les plastiques vont dans le bac jaune ! FAUX ! Les pots et les barquettes en plastiques sont à mettre avec les ordures ménagères car ils sont aujourd'hui trop fins pour être recyclés.  Pot de yaourt Pot de crème et de beurre Barquette en polystyrène Emballages de charcuterie, viennoiserie... Emballage autour des bouteilles et sacs plastiques
6	Il faut enlever les bouchons des flacons en plastique avant de les trier ! INUTILE ! Les bouchons en plastiques sont recyclés uniquement si vous les laissez vissés sur les bouteilles.
7	 Ce logo signifie que l'emballage est recyclable ! ERREUR ! Ce logo signifie que l'entreprise, qui fabrique cet emballage, participe financièrement à la collecte sélective.
8	Trier ne sert à rien pour l'environnement ! FAUX ! Grâce à votre geste de tri, vous diminuez votre impact sur l'environnement, vous économisez de l'énergie, de l'eau et des matières premières.